

## Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !

### Déclaration du groupe Mutualité

Le secteur de l'agriculture est en pleine mutation.

En effet, si l'objectif premier de son activité demeure : nourrir les femmes et les hommes, la façon de produire évolue.

Les enjeux essentiels liés à l'environnement, à la préservation des ressources naturelles, l'urgence climatique ainsi que le lien entre l'alimentation et la santé sont désormais établis et ils impliquent un changement des pratiques auquel le monde agricole doit faire face.

La mobilisation de tous les acteurs locaux et notamment des collectivités territoriales est à ce titre essentielle pour soutenir et encourager les porteurs de projets. Les outils de sensibilisation, d'anticipation et d'accompagnement ainsi que les aides financières doivent permettre de faciliter et de pérenniser les installations. Pour cela, le modèle coopératif est de plus en plus plébiscité car il représente un projet citoyen et territorial, justement souligné dans l'avis, qui doit être encouragé.

De plus, comme cet avis le souligne, l'importance du renouvellement des générations a un triple enjeu. Le maintien et le développement des agriculteurs et agricultrices, la réussite de la transition agroécologique, et la garantie d'une production alimentaire tant qualitative et quantitative. L'alimentation est l'un des déterminants principaux de la santé, et une préoccupation majeure pour la mutualité. Les attentes des consommateur.trice.s et des citoyen.ne.s en termes d'information, de garanties sanitaires et environnementales et de traçabilité n'ont jamais été aussi fortes, et cela fait partie des mutations fondamentales du secteur agricole.

Enfin, les femmes, depuis longtemps présentes dans l'agriculture, bien qu'ayant un rôle primordial dans l'exploitation sont encore trop souvent invisibilisées. Aujourd'hui, la féminisation du secteur agricole s'accroît, et la reconnaissance, la valorisation de leur juste fonction est importante.

Pour relever tous ces défis, il est indispensable d'encourager et soutenir celles et ceux qui choisissent aujourd'hui le métier d'agriculteur, et le projet d'avis nous fait prendre conscience des difficultés d'installation que ce soit dans le cadre d'une transmission familiale ou non. Pour cela, il met en avant des préconisations justes pour permettre d'exercer un métier qui aujourd'hui, encore plus qu'hier, doit être reconnu pour son utilité. Le groupe de la Mutualité a voté, sans réserve, l'avis